



Foire aux questions

1. Pourquoi ce « X » est-il ajouté aux choix?

Le « X » constitue un choix faisant preuve d'inclusion et de respect envers tous les citoyens des TNO qui recourent aux services du gouvernement, particulièrement ceux qui s'identifient comme non binaires, intersexe, bispirituels ou transgenres.

2. Quand sera-t-il possible de choisir cette nouvelle option de mention du sexe?

Les Ténos peuvent demander ce changement sur leur permis de conduire et les autres pièces d'identité du GTNO depuis le 1^{er} décembre 2017.

3. Qui peut demander d'avoir ce « X » sur une carte émise par le GTNO?

Quiconque aux Territoires du Nord-Ouest désire afficher un « X » plutôt qu'un « M » ou un « F » à titre de mention du sexe peut en faire la demande.

4. Pourquoi avoir choisi la lettre « X »?

L'utilisation du « X » est recommandée par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour favoriser l'uniformité dans les documents de voyage. Plusieurs pays l'utilisent et l'acceptent déjà : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, la Colombie, le Danemark, l'Irlande, Malte et la Nouvelle-Zélande.

5. Le numéro du permis de conduire changera-t-il?

Non, le numéro du permis de conduire demeurera identique.

6. Y a-t-il des frais liés à ce changement?

Non, la demande de changement pour avoir le « X » sur son permis de conduire ou ses pièces d'identité est gratuite. Les autres frais habituels liés au permis de conduire demeurent les mêmes.

7. Que fait le GTNO pour s'assurer que ce nouveau permis de conduire avec un « X » sera accepté par les autres instances comme preuve d'identité valide?

Le GTNO a émis un communiqué où il est explicité que tout permis de conduire ou pièce d'identité affichant un « M », un « F » ou un « X » pour le sexe est valide et pourra servir aux mêmes fins que d'habitude. Le GTNO en a aussi informé les autres services chargés de délivrer des permis en Amérique du Nord par le truchement du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) et de l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA), de même qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Pour le moment, l'acceptation d'une carte portant la mention de sexe « X » varie d'un État à l'autre aux États-Unis : certains l'acceptent sur la route en cas de vérification policière, mais pas aux fins de transfert de permis, ou inversement.